

# Petite chronique et bibliographie

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **15 (1907)**

Heft 10

PDF erstellt am: **17.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

---

\*. La **Société générale d'histoire suisse** s'est réunie à la Neuveville les 9 et 10 septembre; plus de quatre-vingts membres étaient présents.

La première séance a été remplie d'abord par quelques affaires administratives, puis par des communications de MM. W.-F. de Mülinen, directeur de la Bibliothèque de Berne, et Burckhardt-Finsler, conseiller d'Etat de Bâle.

Le premier a décrit une institution peu connue de la vieille Suisse, le maréchalat institué par les Habsbourg, charge importée d'Autriche par le duc Albert au XIII<sup>e</sup> siècle, et dont la famille de Hallwyl fut bénéficiaire par hérédité jusqu'à la révolution. A son tour, M. Burckhardt a attiré l'attention de ses collègues sur une source historique importante et jusqu'ici peu explorée, aux archives de Bâle, à savoir les *Zeitungen*, ou rapports manuscrits, — la plupart rédigés en allemand, d'autres en français, — qu'au XVI<sup>e</sup> siècle les agents des villes suisses protestantes envoyaient de l'étranger, de Paris, de Bruxelles, d'Anvers, d'Amsterdam et aussi des villes évangéliques ou alliées (Strasbourg, Mulhouse, Montbéliard) : ils multipliaient dans ces rapports les renseignements sur la situation générale, et plus spécialement sur les affaires confessionnelles.

A l'ouverture de la seconde séance, M. Meyer de Knonau a rappelé, dans son discours présidentiel, les phases principales de l'histoire de la Neuveville, tour à tour soumise à l'évêque, quasi-autonome, ou dépendante de Berne; il a rappelé aussi les membres que la Société a perdus depuis sa dernière réunion, entre autres le sympathique professeur Reinhardt, à Fribourg, que la mort a repris à l'âge de 51 ans et qui n'a pu achever l'ouvrage qu'il préparait sur le cardinal Schinner.

Le Dr Türlér, archiviste cantonal bernois, a donné l'analyse d'un document du XIV<sup>e</sup> siècle (*Rôle du Plaid de Sales*), qu'il a commenté avec l'érudition la plus sagace : il s'agit d'un parchemin qui contient « les droitz et libertez de la Nove ville... » L'étude de M. Türlér, qui évoquait la fondation de la cité, l'histoire de Nugerol (nom désignant les divers hameaux et bourgades qui plus tard furent le Landeron et la Neuveville), les conflits des comtes de Neuchâtel et de l'évêque de Bâle, cette étude n'était autre chose qu'une description complète de la vie municipale au moyen âge, en ce coin de

pays. Il y aurait à glaner des détails très caractéristiques sur les dispositions de droit qui réglaient les relations des habitants de la contrée et de leurs voisins du Val-de-Ruz, sujets de l'évêque de Bâle.

M. le Dr Gross a présenté un travail sur l'histoire militaire de la Neuveville, d'après des documents dont plusieurs sont singulièrement savoureux. « Ce n'est pas sans émotion, écrit M. Ph. Godet à la *Gazette de Lausanne*, que nous avons contemplé les lambeaux — soigneusement conservé sous verre — d'une bannière de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, où figurent la *clef* de la Neuveville, la *hache* de Bienne, et la *crose* épiscopale, ainsi que deux bannières qui furent à St-Jacques, si je ne fais erreur. Un document que nous avons eu sous les yeux contient la liste vénérable des morts et des survivants neuvevillois de Grandson et de Morat : on y trouve des noms qui existent encore à cette heure dans la petite cité. »

La réunion a été agrémentée de deux banquets, d'une charmante promenade au Schlossberg et d'une visite à l'île de Saint-Pierre et à la belle petite église haut perchée de Gléresse.

La société a décidé de se réunir l'an prochain à Engelberg, — tout en se promettant d'aller en 1909 à Schaffhouse, où l'on commémorera le centième anniversaire de la mort de Jean de Müller.

La **Société suisse des monuments historiques** a aussi tenu sa séance à la Neuveville. M. de Claparède (Genève) a proposé un concordat intercantonal ou une loi fédérale pour la conservation des monuments historiques.

•• Au cours de fouilles exécutées dans la cathédrale de Bâle, on a retrouvé dans la crypte, la dépouille mortelle d'un évêque de Bâle. Outre le squelette, le cercueil contenait la croix épiscopale et les ornements sacerdotaux. A un doigt était une bague dont la pierre manquait. On espère la retrouver dans le fond du cercueil.

Ces restes ont été reconnus pour être ceux de l'évêque Adelbero IV, le fondateur du cloître de St-Leonhardt, mort en 1157.

•• On restaure actuellement la **chapelle de Saint-Wolfgang**, à Balsthal (Soleure). Au côté extérieur du chœur on a trouvé une image de Saint-Christophore, le géant armé d'un tronc d'arbre et qui porte l'enfant Jésus sur ses bras. Saint Christophore est le patron du gué de l'endroit, qu'on utilisait avant la construction du pont qui traverse le cours d'eau de la vallée, pont qui remonte à 1721. L'image est ornée des armoiries de la famille Glutz et d'une devise qu'il est impossible de déchiffrer tant les ans l'ont ravagée.

Notre collaborateur, M. l'abbé Marius Besson vient d'être nommé professeur d'histoire ecclésiastique au Grand séminaire de Fribourg.

\* \* Un des volumes les plus intéressants et les plus utiles de la collection des *Mémoires et documents* publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande est sans contredit l'*Essai de Toponymie, Origines des noms de lieux habités et des lieux dits de la Suisse romande*, par M. Henri Jaccard, professeur au collège d'Aigle. Un nom de lieu, ça ne dit pas grand'chose au profane. *Lavaux, Cully, Nyon, le Jura, le Jorat*, sont des mots qui désignent simplement une contrée, une ville, une montagne. Mais pour celui qui cherche, chacun d'eux a une signification spéciale, généralement ignorée du profane et qui lui donne une valeur, une saveur toute particulière. Ici, c'est le nom du propriétaire gallo-helvète, qui, il y a quelque dix-sept ou dix-huit siècles, avait une maison de campagne dans ce lieu, une ferme, une villa. *Poliez* est l'endroit où se trouvait la villa de Paulus, *Savigny* indique la ferme de Sabinius, Gilly celle de Julius. Ailleurs, le nom de lieu indique le groupe de familles germaniques qui s'y est établi, au v<sup>e</sup> siècle. *Bottens* veut dire : *chez les descendants de Botto*, un chef de famille burgonde ou alémane (on dit encore aujourd'hui *Vers-chez-les-Blanc, Vers-chez-les-Jacques*); *Cottens* signifie : chez les descendants de *Cott*; *Sarzens*, chez les descendants de *Sarizo*; *Vufflens*, chez les descendants de *Vulflo*. Ainsi, à quinze siècles de distance, alors que les populations se sont fusionnées, mélangées, alors que la souche primitive a dès longtemps disparu, il est facile, grâce aux étymologistes, de reconstituer l'ancien aspect du pays et la répartition des divers peuples qui l'habitaient.

Un grand nombre de désinences indiquent des particularités locales aujourd'hui ignorées, des cultures aujourd'hui disparues, l'élevage de certains animaux. Les nombreuses grottes aux *fées, champ aux fées, côte aux fées*, prouvent que dans ces endroits on élevait autrefois des *brebis* (faye en patois), et, en effet, ce sont généralement des pentes abruptes et peu fertiles, où le gros bétail n'aurait guère prospéré. *Ropraz, Rovéréaz* indiquent des bois de chêne (de *robotum*), *Sauge, Saugealles* indiquent des plantations de saules, *Faoug* et les désinences en *fou*, ou *feu* ou *faux* prouvent l'existence de *hêtres* ou *fayards*. Le nombre des *Chaux* est considérable, il y a la *Chaux-du-Milieu*, la *Chaux-de-Fonds* et cent autres. M. Jaccard fait dériver ces noms du bas latin *calma*, « qui paraît contracté de *calamus*, chaume, signifiant, au moyen âge, tantôt maison couverte de chaume, tantôt : 1<sup>o</sup> le champ de céréales; 2<sup>o</sup> la prairie nue, les

champs étant généralement découverts d'arbres; 3° le pâturage élevé au-dessus de la région des arbres ». M. Jaccard cite de nombreux textes à l'appui de son opinion : « Quant au mot *calvo*, de *calvum*, on ne peut l'attribuer qu'à l'ignorance du rédacteur de la charte, qui ne comprenait plus la signification primitive du français *chaul*. Nos cartographes ignorant le sens du mot, comme le copiste de 1310, ont souvent transformé le mot en *chaud*. Calma est devenu, en allemand, *galm* par la transformation régulière, dans cette langue, des c en g. Les chaux sont des *galms* dans le canton de Berne et la partie allemande du Valais. L'alpe sur Louèche que les Romands appellent Chermignon s'appellent en allemand *Galm alp*. » M. Jaccard rejette les explications dérivées de *callem*, pâturage dans les bois, de *calvus* chauve, de *cavus* creux, de *casa* maison.

On peut ne pas être du même avis, mais l'étude de M. Jaccard, si consciencieuse et si savante, est d'un très haut intérêt pour notre histoire locale. P. M.

\*  
\*\* Le distingué directeur des Fouilles du Monastère de St-Maurice, M. le chanoine Bourban, a réuni en brochure le très intéressant et très curieux mémoire publié par lui dans l'*Indicateur d'Antiquités suisses* sous le titre : A travers les fouilles de St-Maurice, I. *Le Pont de St-Maurice*. C'est une histoire très savante de ce trait d'union entre les cantons de Vaud et du Valais.

\* \* \*

#### RECUEIL GÉNÉALOGIQUE SUISSE. PREMIÈRE SÉRIE : Genève.

*Tome deuxième*, publié par Albert Choisy, Louis Dufour-Vernes, et quelques collaborateurs. Genève, lib. Jullien. 1907. 454 pages in-8°.

Les Notices généalogiques de Galiffe ont eu sept volumes, publiés à Genève de 1829 à 1895. Ce recueil est clos désormais; un autre lui a succédé.

Le premier volume, publié en 1902, du *Recueil généalogique suisse*, avait déjà quelques pages intéressantes pour le canton de Vaud : entre autres, la généalogie de la famille Muret, dont le personnage le plus marquant a été le landammann Muret, qui a été, dans des jours inoubliables, un de ceux que Rambert appelait avec justice : « les magistrats libérateurs. »

Le second volume, qui vient de paraître, contient les généalogies d'une quarantaine de familles genevoises. Quatre d'entre elles sont en même temps vaudoises, et c'est d'elles seules que nous parlerons ici.

La famille Chenaud est originaire de Lutry. Michel Chenaud fut reçu bourgeois de Genève en 1597; ses descendants sont aujourd'hui établis au Brésil. Ingeburge-Madeleine Chenaud, qui épousa en 1758 le docteur Butini, est une des arrière-grands-mères de la comtesse Agénor de Gasparin, et de son frère le botaniste Edmond Boissier.

La famille Humbert, originaire de Marchissy, a donné naissance à toute une série d'hommes distingués, notamment Jean Humbert, auteur du *Glossaire genevois*, et les peintres Charles et Ferdinand Humbert : ce dernier est aujourd'hui membre de l'Institut de France.

La famille Johannot n'a fait, à vrai dire, que passer par le pays de Vaud. Jean Johannot, d'Annonay, se maria à Morges en 1709, et acquit la bourgeoisie d'Echandens. Son fils fut reçu bourgeois de Genève; son petit-fils, Jean Johannot, né à Genève en 1748, mort à Echandens en 1827, avait repris à la Révolution la nationalité française, et fut nommé membre de la Convention, où il a voté la mort du roi Louis XVI, comme l'a fait aussi son collègue Gasparin, le grand-père d'Agénor.

Dans le *Cahier rouge* de Benjamin Constant, il est parlé du conventionnel Johannot, et aussi de sa seconde femme, Marie-Charlotte Aguiton, née à Landecy près Genève, le 5 août 1754.

La famille Rivier, enfin, est d'origine dauphinoise. A la Révocation de l'Edit de Nantes, elle chercha un refuge à Genève, et se dispersa bientôt de plusieurs côtés. Puis on voit, aux environs de 1800, les différentes branches converger vers Lausanne. Des quatre familles que j'ai énumérées, c'est celle qui compte aujourd'hui le plus grand nombre de rameaux florissants. Le jurisconsulte Alphonse Rivier, qui a présidé l'Institut de droit international, est le personnage le plus notable qui lui ait appartenu.

Les généalogies dont je viens de parler ont été rédigées par quatre collaborateurs différents. Mais le plus grand nombre des notices du *Recueil généalogique suisse* sont dues à MM. Louis Dufour-Vernes et Albert Choisy. Le mérite de ces deux érudits, exacts, laborieux et désintéressés, est apprécié de tous les connaisseurs. Leurs travaux généalogiques sont faits dans un esprit excellent et vraiment suisse, un esprit de solidité et de sincérité :

C'est comme du granit, où rien ne sonne creux.

Eugène RITTER.

